

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire de l'Association SANTÉ SEXUELLE SUISSE

Mardi 8 septembre 2020, de 16h à 17h30 online sur Zoom

(SANTÉ SEXUELLE SUISSE ci-après SSCH)

1. Salutations et mot de bienvenue

Cette assemblée générale 2020, initialement prévue au mois de mai, se présente sous une nouvelle forme en raison de la pandémie et se tient par ZOOM.

Barbara Berger, directrice SSCH – souhaite la bienvenue et donne les indications techniques pour le bon déroulement de cette séance en ligne.

15 personnes se sont excusées, ainsi que l'Aide suisse contre le sida. Une cinquantaine de personnes sont en ligne.

Noël Tshibangu est désigné scrutateur.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 16 mai 2019

Ce procès-verbal est consultable en ligne sur le site SSCH [>Lien](#)

✓ *Aucun commentaire*

Le procès-verbal de l'AG du 16.5.2019 est accepté à l'unanimité.

4. Approbation des comptes 2019

Comptes de la Fondation 2019 : Les comptes de la Fondation ont été approuvés le 30 juin 2020 par le Conseil de Fondation et figurent en page 21 de notre [>Rapport annuel 2019](#).

Comptes de l'Association 2019 :

Béatrice Détraz, en charge de la comptabilité à SSCH, présente les comptes 2019 de l'Association (qui recueillent les cotisations des membres SSCH) : ils se soldent par un bénéfice de **CHF 1'058.55**. La révision des comptes a eu lieu le 27 avril 2020 et le rapport des vérificatrices, Monique Weber et Catherine Stangl, attestant que la comptabilité a été tenue correctement, est lu par Catherine Stangl.

✓ *Aucun commentaire*

Les comptes 2019 de l'Association sont approuvés à l'unanimité et sans abstention par l'Assemblée qui donne décharge au Comité de l'Association, à la trésorière Béatrice Détraz, ainsi qu'aux vérificatrices, en les remerciant de leur travail.

5. Budget et répartitions des cotisations 2020

Le budget de fonctionnement de l'Association pour 2020 est estimé à CHF 30'500.- et le poste principal reste les cotisations.

✓ *Aucun commentaire.*

Le budget 2020 de l'Association est approuvé à l'unanimité et sans abstention par l'Assemblée.

Le Comité de l'Association propose aux membres de maintenir la même clé de répartition depuis 2002, à savoir 80% pour la Fondation et 20% pour l'Association.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité la clé de répartition suivante: 80% des cotisations 2020 seront versées à la Fondation SANTÉ SEXUELLE Suisse ; 20% des cotisations 2020 resteront sur le compte de l'Association.

6. Élections au Comité & élections des personnes en charge de vérifier les comptes

Rappel des personnes qui constituent le Comité SSCH actuel :

1. Jacqueline Fellay (Conseil, co-présidence, VS)
2. Noemi Grütter (Réseau jeunes, politique, co-présidence, NW)
3. Sylvan Berrut (LGBTI+, BE/NE)
4. Catherine Charmillot (Conseil & éducation, représentante ALECSS/volet éducation, JU)
5. Christine Fayet (Sexo-pédagogie spécialisée, représentante SEHP¹, GE)
6. Beatrice Joss (Conseil, GR)
7. Laura Russo (Réseau jeunes, BE)
8. Doris Luppa (Beratung, Bildung, AG)
9. Catherine Telley (Conseil, représentante ALECSS/volet conseil, FR)
10. Sophie Torrent (Protection de l'enfant & chargée de cours à l'université, FR)

Beatrice Joss et **Catherine Charmillot** souhaitent quitter le Comité cette année. Impliquées toutes deux depuis de nombreuses années, elles ont notamment assuré le lien entre SSCH et les organisations professionnelles faseg et ALECSS. Au nom de l'association, nous les remercions vivement pour leur engagement.

Nouvelle candidature proposée par le Comité : Aymeric Dallinge

Son CV a été envoyé aux membres SSCH avec l'invitation à l'AG. Il a terminé son mandat au Checkpoint Vaud et travaille comme éducateur social à l'Antenne sida du Valais romand pour les HSH ; actif au niveau politique, il est également membre d'Alpagai et président du PAV-Pôle Aggression et Violence à Lausanne.

Aymeric Dallinge est élu membre du Comité de l'Association, à l'unanimité et par acclamation.

¹¹ Sexualité et Handicaps Pluriel

Les membres du Comité sont à disposition des membres de l'Association pour toute question et vous pouvez les contacter directement, leurs coordonnées figurent sur le site SSCH >[Membres du Comité SSCH](#)

Élections des personnes en charge de vérifier les comptes

Monique Weber souhaite se retirer: merci à elle d'avoir offert de son temps pour l'association. Une deuxième personne est recherchée: la tâche consiste à venir passer environ 1h par an au bureau SSCH de Lausanne pour réviser les comptes de l'association.

Catherine Stangl souhaite poursuivre et Michel Graf se propose. Nous les remercions.

Catherine Stangl et Michel Graf sont élu.es à l'unanimité pour réviser les comptes 2020 de l'Association.

7. Admission de nouveaux membres de l'Association

Pour rappel : selon les statuts, les candidatures de ces personnes et organisations sont proposées par le Comité SSCH (séance Zoom du 19 août 2020).

*Toute personne ou toute organisation devenant membre de SANTÉ SEXUELLE Suisse adhère aux **but**s et principes de base de l'Association (identiques à ceux de la Fondation SANTÉ SEXUELLE SUISSE).*

Détails sur le processus d'élection selon nos statuts [sur ce lien](#).

Membres individuel.les (12) :

1. Müntener Cornelia – Creative-Bodymind (Sexual- Coaching und Begleitung) – Wallisellen
2. Duss Carmen – Sexologin – Schaffhausen
3. Braendle LuciAnna – Sexual- und Paartherapie – Winterthur
4. Bosco Ehrbar Renata – CAS en sexologie clinique – Cossonay
5. Adam Ivan – Cabinet Vitalitis (thérapeute indépendant domaine sexualité) – Grand-Lancy
6. Mathis Ines – Sozial- und Sexualpädagogin – Jenaz
7. Jost Armand – As de Velours - Genève
8. Branz Daniela – Sexologin – Zihlschlacht
9. Solenthaler Julia – Sexualpädagogin – Herisau
10. Graf Sarah – Sexologin – Zürich
11. Brun Vanessa – Psychologin, Paar- und Sexualberaterin – Basel
12. Legler Vanessa – Sozialarbeiterin - Gümliigen

Demande de précisions sur l'association *As de Velours* (GE): c'est Noël Tshibangu qui répond. Il a eu plusieurs contacts directs avec Monsieur Jost, excusé à la présente AG. *As de velours* est une organisation relativement nouvelle, mais déjà très engagée, qui s'implique dans l'assistance sexuelle auprès des personnes en situation de handicap. Elle est déjà en contact avec SSCH et le SEHP.

Judith Aregger (*Corps solidaires*) explique qu'elle refuse cette élection car, selon sa propre expérience avec *As de Velours*, il existe encore trop de différences sur des questions éthiques et sur l'attitude envers les bénéficiaires de l'assistance sexuelle. Elle ne souhaite pas développer davantage en l'absence de Monsieur Jost et propose d'ouvrir une discussion avec lui, l'équipe SSCH (Barbara et Noël) et le Comité SSCH.

Avec 7 abstentions et 1 vote contre, l'adhésion d'Armand Jost est reportée à 2021 pour permettre des discussions et clarifications en vue d'une élection à la prochaine AG. Barbara Berger se charge d'en informer Monsieur Jost.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité l'adhésion des 11 autres membres individuel.les précité.es.

Membres collectifs (2) :

1. Association suisse romande assistance sexuelle et handicaps >Corps solidaires, représentée par Judith Aregger
2. Das andere Schulprojekt - >GLL²(représenté par Laura Pestalozzi)

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité l'adhésion de GLL et Corps solidaires comme membres collectifs SSCH

8. Thématiques actuelles et discussion : enseignements de la crise COVID-19

a) Présentation par Christine Sieber >sur ce lien

La Chaîne du Bonheur a octroyé à SSCH CHF 100'000.- pour soutenir les personnes en situation précaire en raison de la pandémie de coronavirus. Ce fonds vise à participer aux coûts de contraception ou aux frais non couverts par les assurances dans le cas d'une interruption de grossesse. Les demandes d'aide peuvent exclusivement être soumises par les centres de santé sexuelle reconnus par les cantons. Le projet devait se terminer fin août mais une demande supplémentaire de CHF 40'000.- a été soumise. SSCH aura la réponse d'ici fin septembre.

b) Discussion: état des lieux par canton

- ✓ Canton FR : le centre de santé sexuelle a parlé de ce fonds à la Conseillère d'état (Fribourg) et de la situation des femmes en suisse : un fonds cantonal va probablement être débloqué...pour l'IG, car le centre reçoit déjà de l'argent pour la contraception depuis 3 ans.
- ✓ Canton NE: la pandémie entraîne beaucoup de précarité : pertes d'emplois, situation encore plus difficile pour les personnes migrantes. Le Fonds de la Chaîne bonheur est une vraie bouée de sauvetage. Merci à SSCH et à Christine Sieber. La situation économique est très défavorable dans la région de la Chaux-De-Fonds, et pourtant les besoins sont croissants. Il est essentiel de continuer les demandes aux fonds de solidarité. L'aide de SSCH sera aussi nécessaire pour gérer les difficultés rencontrées avec les assurances, notamment en lien avec la confidentialité.
- ✓ Canton JU : canton frontalier, beaucoup de femmes achètent leur contraception en France voisine > problèmes avec les fermetures des frontières. Davantage de grossesses non voulues.
- ✓ Canton GE : beaucoup de femmes latino-américaines viennent avec leurs ordonnances étrangères. Projet en cours pour aider ces femmes. Proposition : communiquer lors de la WCD pour mettre en avant cette précarité de l'accès à la contraception. Faire ressortir les chiffres présentés par Christine Sieber qui sont très parlants. Bravo pour ce travail.
- ✓ Canton TI : Besoins déjà forts au Tessin avant le Covid. Le fonds a été plus que bienvenu comme aide ponctuelle et rapide. La suite ? Un fonds cantonal serait une solution, à tenter.

² Gleichgeschlechtliche Liebe Leben

- ✓ Canton SO : Situation assez semblable aux autres cantons ; davantage de grossesses non planifiées durant cette période. Disponibilité du centre pendant le semi-confinement (mars/avril) : fermé pour les consultations, sauf en cas d'ambivalence face à une grossesse. Conseil par téléphone ou email - selon les besoins.
- ✓ Canton AG: le fonds de la Chaîne du Bonheur a permis à de nombreuses femmes argoviennes d'accéder à la contraception. Cette crise sanitaire a montré aux professionnel.les combien il est difficile de financer une contraception de longue action, en particulier pour les femmes en situation précaire. Payer plusieurs centaines de francs pour un stérilet est souvent impossible. Grâce au soutien de la Chaîne du Bonheur, ces femmes ont pu choisir rapidement et sans formalités administratives un moyen contraceptif sûr. Cette aide concrète a permis d'éviter des grossesses non voulues.
- ✓ Canton SG : le centre a aussi utilisé le fonds de la Chaîne du Bonheur. Mais toutes les demandes de financement n'étaient pas liées au Covid. Dans ces cas-là, les contraceptifs ont pu être financés par le biais de son propre fonds d'urgence. Ce fonds existe depuis des années et a été constitué à partir d'excédents. Depuis lors, il est alimenté de manière autonome. Cela fonctionne assez bien, il a été mis en place pour les mères, les couples, les familles en difficulté financière suite à une grossesse/naissance, et cela inclut le financement des contraceptifs. Mais il n'est pas possible de contribuer aussi au financement des IG par ce biais. Si cela intéresse d'autres centres, merci de contacter > [Jutta Ahlke](#), responsable du centre de santé sexuelle de St Gall.
Pendant le semi-confinement, certains cabinets privés de gynécologues se sont soudain déclarés prêts à recevoir les clientes du centre souhaitant interrompre leur grossesse, alors qu'ils refusaient de le faire dans le passé au motif qu'ils n'étaient « médecins des IG », ou qu'ils n'utilisaient que la méthode médicamenteuse avec leurs propres patientes souhaitant une IG. Ce revirement est certainement lié aux difficultés économiques subies par les médecins pendant la crise, puisqu'ils/elles n'étaient autorisé.es à traiter que les urgences et les grossesses/naissances...ce qui inclut les interruptions de grossesse. Si la crise sanitaire se prolonge, cela pourrait avoir un impact positif sur les femmes concernées - car l'accès aux IG deviendrait ainsi plus large et plus facile - même si les motifs des médecins ne sont pas très respectables > cette éventualité reste à considérer avec prudence car le sujet reste très complexe.
- ✓ Canton VD : téléconsultations durant le semi-confinement. L'élaboration d'un protocole de distribution de la CPC³ en collaboration avec les pharmacies a permis à des jeunes femmes d'obtenir la pilule d'urgence au prix préférentiel pratiqué dans nos centres, et fut d'une grande aide. L'utilisation du fonds de la chaîne du bonheur a été salvatrice pour certaines femmes principalement dans les consultations périphériques du canton de Vaud. Les demandes en lien avec des contraceptions de type LARC concernaient principalement des jeunes femmes en difficulté financière.
- ✓ Canton BE : pendant le semi-confinement, le service d'éducation sexuelle de Santé Bernoise a suspendu certaines prestations ainsi que les discussions en groupes. À partir du 11 mai, retour dans les écoles et reprise des consultations avec les personnes multiplicatrices, en respectant les distances. À présent, réflexion sur la meilleure façon de poursuivre le travail dans les écoles avec l'arrivée d'un temps plus froid qui ne permet plus une aération optimale des classes. Réflexion sur l'utilisation de purificateurs de l'air.

³ Contraception d'urgence postcoïtale

c) Synthèse

La crise entraînée par le coronavirus est un révélateur d'une situation déjà difficile et a permis de mettre au jour les obstacles existants. C'est finalement une opportunité à saisir et un argument de poids pour agir.

- Le Fonds IG/contraception de la Chaîne du Bonheur est une aide précieuse, une « bouée de sauvetage » pour pallier la précarité entraînée par la pandémie (perte d'emploi, fermeture des frontières, rupture sociale)
- Les jeunes sont aussi très impactés par la crise (situation financière difficiles des parents)
- Augmentation des chiffres d'interruptions de grossesse (confirmée en VS) : à observer pour voir si la tendance se confirme en 2021.
- Nécessité de préserver la facilité et la rapidité d'accès à la contraception.
- Accessibilité et confidentialité doivent être les axes prioritaires d'action.

Pistes proposées:

- continuer à obtenir des fonds tels celui obtenu de la Chaîne du Bonheur ;
- trouver des fonds cantonaux.

d) Prochaines étapes

- Besoin de solutions à long terme mais aussi à court terme (comme le fonds IG Chaîne du Bonheur).
- Besoin également de réponses politiques pour le problème que représentent les franchises de l'assurance obligatoire. L'initiative parlementaire du canton de Genève, qui demande un remboursement des prestations liées à une grossesse dès le premier jour, va nous permettre d'ouvrir la voie.
- Dialoguer avec les assurances-maladies sur le point de la confidentialité : des contacts ont déjà pris par SSCH. Le courrier vous a été adressé pour information et pourra soutenir vos propres actions.
- Thème contraception :
 - Au niveau national : à l'approche de la Journée mondiale de la contraception du 26 septembre, préparation d'un communiqué de presse pour mettre en avant la vulnérabilité, en lien avec la publication du rapport du Fonds Covid. Réalisation d'une campagne avec une vidéo qui sera diffusée sur les médias sociaux. Préparation d'une interpellation politique par l'Intergroupe parlementaire pour la santé sexuelle et les droits.
 - Au niveau cantonal : élaboration de modèles de motions parlementaires pour les parlements cantonaux : l'idée est d'ouvrir le dialogue avec les cantons, avec votre aide, et de soutenir le travail de lobbying au sein des cantons.

>>> Il est essentiel de travailler ensemble, main dans la main, SSCH et vous, ses membres.

9. Divers

Réseau Jeunes SSCH (jeunes de 16 à 25 ans qui veulent s'investir pour les droits sexuels):
rencontre nationale prévue le samedi 3 octobre. Thème 2020 : la masturbation, encore taboue dans
la société. Lancement d'une campagne sur cette thématique avec la production d'une vidéo.
><https://www.jugend-sexuelle-gesundheit.ch/2020>

La séance se termine par un apéritif en ligne: chaque personne inscrite à l'AG a en effet reçu une
bouteille de vin quelques jours avant la séance. En espérant que la prochaine assemblée puisse se
faire „en présentiel“ !



Jacqueline Fellay
Co-présidente



Noemi Grütter
Co-présidente

La prochaine Assemblée générale de SANTÉ SEXUELLE SUISSE aura lieu le
Lundi 27 septembre 2021 de 13h30 à 16h30 à Bern

Lausanne, le 6 novembre 2020 – actualisé le 17 mars 2021 (report date AG 2021)

Pour le PV : EG